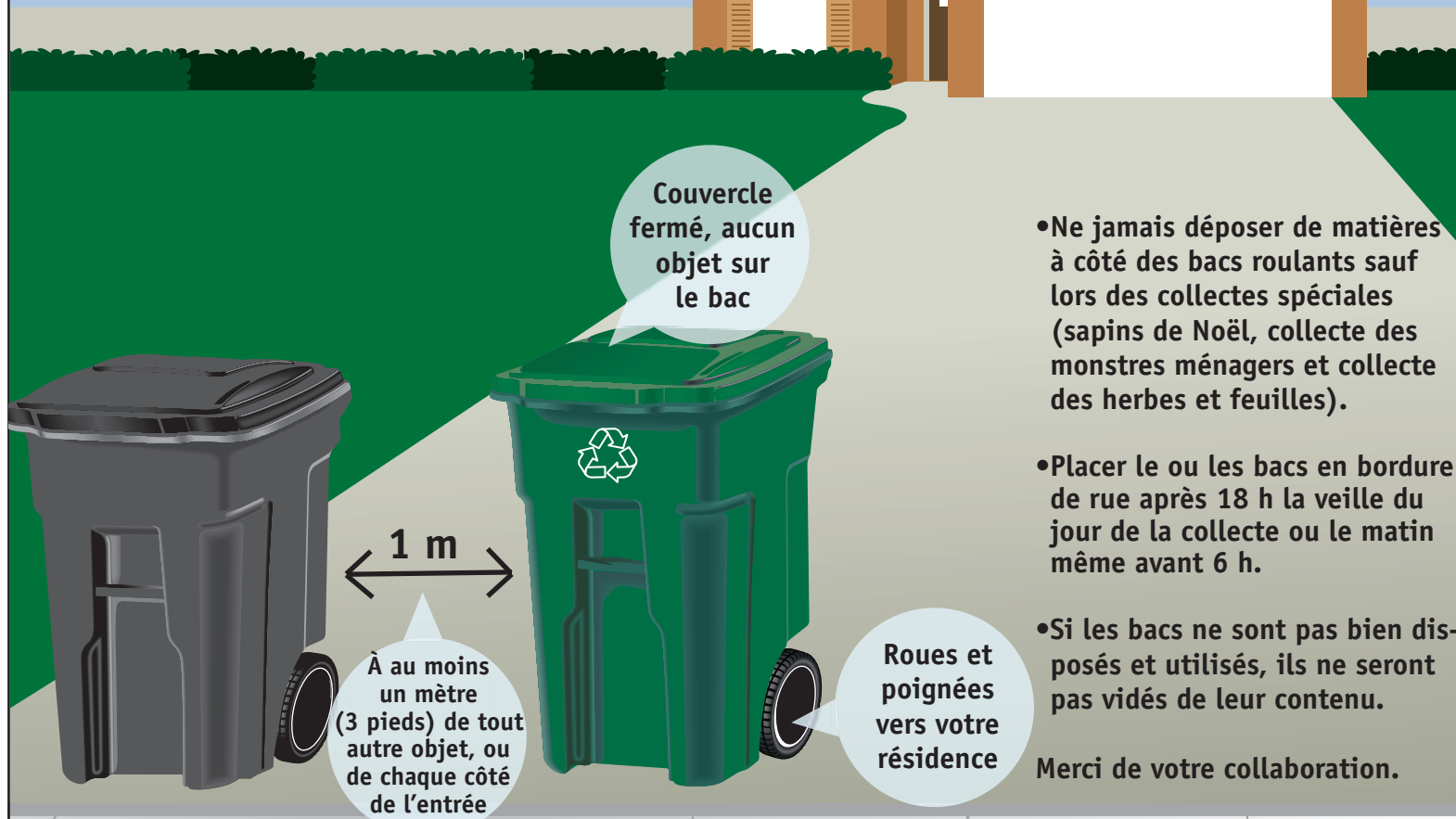


COMMENT PLACER LES BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE



- Ne jamais déposer de matières à côté des bacs roulants sauf lors des collectes spéciales (sapins de Noël, collecte des monstres ménagers et collecte des herbes et feuilles).

- Placer le ou les bacs en bordure de rue après 18 h la veille du jour de la collecte ou le matin même avant 6 h.

- Si les bacs ne sont pas bien disposés et utilisés, ils ne seront pas vidés de leur contenu.

Merci de votre collaboration.

À NE PAS FAIRE

